

PROJET EOLIEN DES FONTAINES

Lettre d'information n°8

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous avec cette 8^{ème} lettre d'information pour vous faire part des actualités sur le projet éolien des Fontaines sur les communes de Courgivaux et Neuvy.



Parc éolien de Chaintrix-Berges et Vélye
(Marne)

Instruction du dossier

Le projet éolien suit une procédure réglementaire rigoureuse. Depuis le premier dépôt en 2020, plusieurs échanges avec les services de l'État ont permis d'adapter le projet aux enjeux environnementaux et aux contraintes militaires. Après des ajustements successifs, une version optimisée du dossier est aujourd'hui en cours d'instruction.





Nouveau dépôt - Changement des machines

Chers habitants,

Depuis plusieurs années, nous travaillons à la mise en œuvre d'un projet éolien sur votre territoire, avec une ambition claire : **produire une énergie renouvelable locale, respectueuse de l'environnement et des équilibres du territoire.**

Ce projet a connu un parcours complexe, ponctué d'ajustements et de discussions avec les autorités compétentes.

Nous souhaitons aujourd'hui vous en présenter les grandes étapes et vous expliquer les choix qui ont été faits.

Un projet adapté au fil des échanges

- **2020** : Un premier dossier d'autorisation environnementale a été déposé. À cette étape, les 9 éoliennes prévues atteignaient 150 mètres en bout de pale, une hauteur modérée, mais leur garde au sol relativement faible (distance entre les pales et le sol) soulevait des enjeux pour la biodiversité locale.
- **2022** : Pour répondre aux demandes de l'administration, nous avons proposé une configuration avec 7 éoliennes plus grandes, avec une garde au sol plus élevée, favorable à la faune. Cependant, cette nouvelle configuration a été refusée par les autorités militaires en raison de contraintes aériennes.
- **2023–2025** : À l'issue d'un dialogue approfondi avec les différentes parties prenantes, un compromis a été trouvé : revenir à la hauteur initiale des éoliennes de 2020, tout en renforçant les mesures environnementales pour en limiter l'impact.

2020

Nombre d'éoliennes : 9

Communes :

Courgivaux - 5 éoliennes

Neuvy - 4 éoliennes

2022

Nombre d'éoliennes : 7

Communes :

Courgivaux - 5 éoliennes

Neuvy - 2 éoliennes

2025

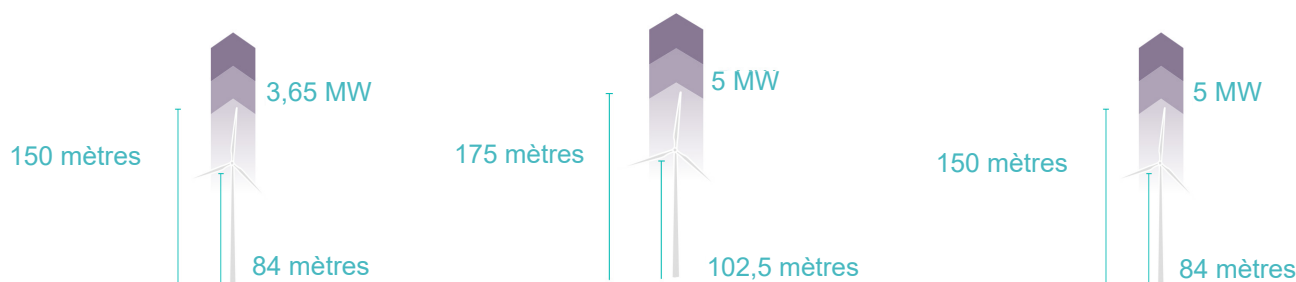
Nombre d'éoliennes : 7

Communes :

Courgivaux - 5 éoliennes

Neuvy - 2 éoliennes

Gabarit enveloppe des éoliennes envisagées



Un engagement renforcé pour la biodiversité

Même si la garde au sol est moins favorable qu'espéré, nous avons mis en place un ensemble de mesures ambitieuses pour **éviter, réduire et compenser les impacts du projet** :

- Aucune plantation de haies ou autre aménagement attractif pour les insectes, l'avifaune et les chauves-souris ne sera mise en place au pied des éoliennes autour des mats
- Un plan de bridage de l'ensemble des éoliennes sera mis en place pour préserver les chiroptères
- Un éclairage nocturne du parc compatible avec les chiroptères (absence déclaiage automatique au pied d'éolienne)
- Mise en place d'un système de détection et d'arrêt des machines qui couvre l'ensemble du parc pour le Busard Saint-Martin / Suivi de la population en période de nidification
- Les mesures de suivis de l'avifaune et des chiroptères sont renforcées

Ces actions permettront de minimiser l'impact du projet tout en garantissant sa faisabilité dans le respect des contraintes réglementaires et militaires.



Impact sur le paysage

Le retour à des éoliennes de 150 mètres en bout de pale, contre 175 mètres dans la version intermédiaire du projet, permet de **réduire leur visibilité dans le paysage**. Cette hauteur, plus modérée, limite la prégnance visuelle des machines, notamment depuis les zones habitées et les points de vue sensibles.

De plus, le projet a été réduit de 9 à 7 éoliennes par rapport à la version initiale de 2020. Cette diminution contribue à alléger la présence du parc dans le paysage.



Photomontages

Éoliennes de 150 mètres

- Vue depuis Aulnay



- Vue depuis la départementale 934 au nord du bois de Cenis



Changement de chef de projet

Dans le cadre du suivi du projet éolien des Fontaines, Monsieur Charlélie Herrera-Barbosa devient désormais votre interlocuteur privilégié, en remplacement de Madame Laurine Silberman.

Les projets d'énergie renouvelable s'inscrivent dans le long terme et mobilisent, au fil des étapes, plusieurs compétences et profils. Cette transition s'inscrit dans la continuité du travail engagé, avec la volonté de maintenir un dialogue de proximité et de transparence avec les habitants.

Contact : Charlelie.Herrera@sse.com

PROJET EOLIEN DES FONTAINES



Notre nouvelle mesure pour les habitants:

le Bon Énergie locale

- **De quoi s'agit-il ?**

L'énergie produite à proximité devient un atout pour les habitants grâce au *Bon Énergie locale*. Profitez de l'électricité produite près de chez vous grâce au parc éolien des Fontaines !

- **Quels sont les avantages ?**

- Une retombée économique directe pour les riverains
- Réduction de la facture d'électricité
- Lutte contre la précarité énergétique



- **Pour qui ?**

Les foyers qui remplissent les critères d'éligibilités.

Les conditions d'éligibilité seront détaillées lors de la préparation de la construction.

- **Quel montant et sur quelle durée ?**

Une enveloppe de **150€/an** et par foyer éligible à cette mesure durant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

- **À partir de quand ?**

Le *Bon Énergie locale* sera mis en place dès la première année d'exploitation du parc éolien.





Implantation : un projet au service du territoire

Ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine, avec des ajustements nécessaires pour concilier enjeux énergétiques, environnementaux et réglementaires.

Nous sommes convaincus que le résultat final est plus robuste, plus respectueux et mieux intégré au territoire.

Nous restons à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions :

 contactfrance@sse.com

 04 72 79 35 40



Notre site internet

Vous souhaitez suivre les
actualités du projet éolien ?

Rendez-vous sur le site :
eolien-fontaines.com



SSE Renewables

97 allée Alexandre Borodine - Bât. Cèdre 3

69800 Saint-Priest

<https://www.sserenewables.com/>

